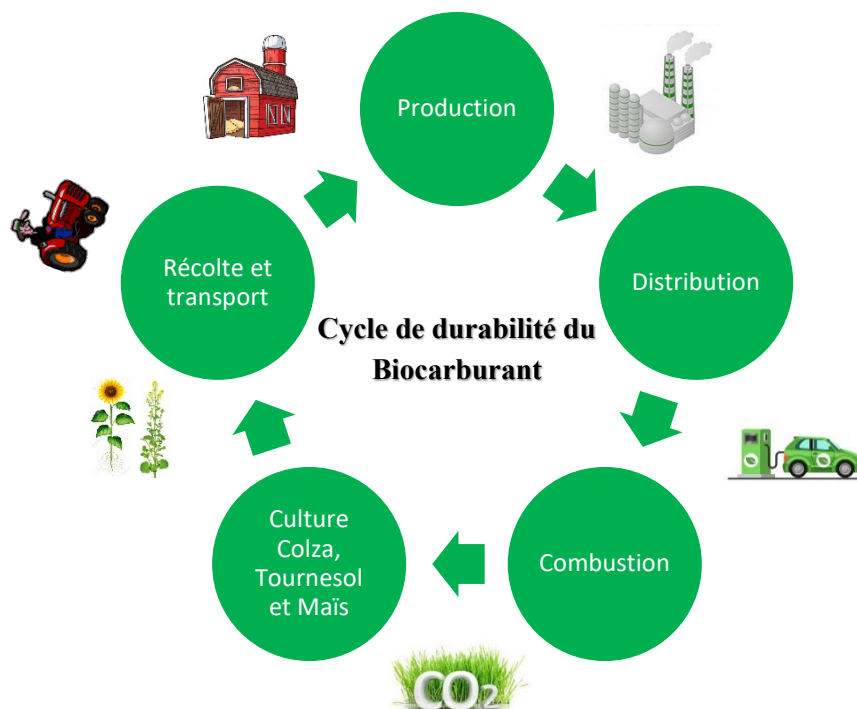


## Information production de colza, tournesol et maïs durables

### Directive EnR (Energie Renouvelable)

Pour pouvoir accéder au marché "durable" du colza, du tournesol et du maïs, les graines doivent répondre aux critères de durabilité. Cette démarche permet ainsi de certifier comme durable, au sens de la directive, la biomasse utilisée comme matière première et les biocarburants produits qui en seront issus.



### QUELS SONT LES CRITERES DE DURABILITE ?

- ↳ Les biocarburants ne sont pas produits à partir de matières premières provenant de **terres de grandes valeurs en termes de diversité biologique depuis janvier 2008**, sauf à produire des éléments attestant que la production de ces matières premières n'a pas compromis ces objectifs de protection de la nature.
- ↳ Les biocarburants ne sont pas produits à partir de matières premières provenant de **terres présentant un important stock de carbone.**

### Principaux biocarburants :

- le bioéthanol : produit à partir de cultures sucrières et céréalières et incorporé à l'essence.
- le biodiesel : produit principalement à partir de plantes oléagineuses et incorporé au gazole.

Il est donc impératif pour la Coopérative de vous faire signer **CHAQUE** année la déclaration de respect des critères de durabilité et de récupérer vos RPG (avec photos satellites de votre parcellaire) de l'année en cours.